

12 Juin 2009 Par
[La rédaction Mediapart](#)

- ***Un article de Thierry Kubler***

C'était le 4 janvier 2009 et le quotidien *L'Union de Reims* ([11 éditions dans le nord-est de la France](#)) titrait : «*Manif pro-palestiniens*». Et de raconter une «*démonstration de force des pro-palestiniens hier après-midi, dans le centre-ville de Reims*» avec «*en première ligne*» Ali Aissaoui (*photo*), adjoint au maire: «*sa présence avec un brassard noir en signe de deuil a été particulièrement remarquée*». Il ne s'agissait alors que d'un rassemblement, comme il s'en est tenu des dizaines en France, de personnes indignées par les bombardements israéliens sur la bande de Gaza.



Seconde manifestation, une semaine plus tard. Le quotidien relate : «*Très encadré et bien organisé (femmes et enfants étaient aux premiers rangs avec des pancartes représentant des photos de blessés et de morts à Gaza), le défilé a rassemblé plus d'un millier de personnes, soit près de trois fois plus que la semaine dernière. Une forte mobilisation pour Reims.*» «*Pro-palestiniens*»? Pourtant, Ali Aissaoui intervient en début de rassemblement et au seul titre de membre de la Ligue des droits de l'homme pour marquer qu'il n'est pas question d'être pro-palestinien ou anti-israélien. S'ensuit la récitation d'un poème de Serge Grossvak, de l'Union des juifs pour la paix. Puis Ali Aissaoui intervient auprès de groupes de jeunes pour éviter tout dérapage.

Trois mois plus tard, le 26 avril, un article intitulé «*Comme un remugle de bête immonde* » interpelle la maire PS Adeline Hazan pour avoir interdit le spectacle de Dieudonné à Reims alors qu'elle a autorisé les manifestations de janvier : «*Il n'y a pas de bons et de mauvais racistes (...) Que n'a-t-elle interdit, le samedi 10 janvier, la manifestation organisée par plusieurs associations dont la Ligue des droits de l'homme, pour apporter un soutien aux victimes des bombardements de Gaza ?*»

Pour Philippe Le Claire, signataire du billet, les propos de Dieudonné et la manifestation du 10 janvier sont à mettre au même plan: «*Il s'agissait surtout de*

procéder au lynchage symbolique des Israéliens. On a pendu une effigie en chiffon, des enfants – que faisaient-ils donc là ? – ont distribué des tracts appelant au boycott des entreprises sionistes, des commerces "juifs"... Tout ça avec la complicité du très engagé Ali Aissaoui, adjoint au maire de Reims, chargé de la démocratie locale... »



Seul mis en cause alors qu'une dizaine d'élus locaux participaient aux manifestations de janvier, Ali Aissaoui serait «*complice*» d'un appel au boycott des «*commerces juifs*». Les tracts incriminés ne faisaient que relayer la campagne internationale «*Boycott Désinvestissement Sanctions* » qui appelle au boycott des produits israéliens et des entreprises travaillant dans les «*territoires occupés*». En aucun cas, il n'est fait mention de «*commerces juifs*».

Indigné par l'article de *L'Union*, Ali Aissaoui dénonce sur [Bellaciao](#), un site altermondialiste, ce traitement de la manifestation et signe son intervention «*Ali Aissaoui, médecin, adjoint au maire de Reims, collectif Palestine Marne*». Qui est Ali Aissaoui ? Membre de la Ligue des droits de l'homme, figure populaire des «*quartiers*», proche du collectif «*Palestine Marne*», il est né en Algérie en 1960 et a grandi en Allemagne, puis en France après 1962.

Il a creusé sa tombe tout seul»

Fils de harki, il préside de 2005 à 2007 l'Unir (Union nationale des initiatives républicaines) qui œuvre à réconcilier dans une mémoire commune enfants de harkis, de pieds-noirs ou du FLN. Ali Aissaoui rejoint le PS en 2004 et figure en 2008 sur la liste d'Adeline Hazan qui emporte les municipales après vingt-cinq ans de règne de la droite.

« Je ne me qualifie pas d'antisioniste, c'est un débat piégé, explique Ali Assaoui. Bien plus simplement, je milite pour que deux Etats, israélien et palestinien, vivent en paix au Moyen-Orient. A ce titre, je suis attaché aux résolutions de l'ONU, au Pacte de Genève, à la feuille de route... Mes positions n'ont rien de révolutionnaires, ce sont celles de personnalités telles que Stéphane Hessel, ambassadeur de France, ou Rony Brauman, ancien président de Médecins sans frontières ; récemment, ce sont celles que tend à défendre le président Barack Obama...»



Manifestation le 30 avril devant les locaux du journal pour protester contre le traitement fait des manifestations de soutien aux Palestiniens de Gaza.

Son intervention sur le site Bellaciao fait bondir le journaliste Philippe Le Claire. *«J'ai alors reçu des tonnes de mails insultants et diffamatoires pour moi et mon titre, dit-il. Ali Aissaoui, c'est dommage pour lui, mais il a creusé sa tombe tout seul. Moi, je serais pas allé le chercher plus que ce que j'avais écrit précédemment, mais ce monsieur a essayé de susciter à mon égard et à l'égard de mon titre un véritable lynchage médiatique sur les sites de ses petits copains.»*

Et Philippe Le Claire précise : *«Moi, je me défends dans mon journal.»* Effectivement, dans son journal (groupe Hersant, 111.000 exemplaires toutes éditions confondues, 350 employés, et une situation de monopole sur la Marne) paraît le 3 mai une riposte titrée *«Comme un remugle persistant»*. Cible unique : Ali Aissaoui, *«adjoint au maire chargé de la démocratie locale (merci du cadeau au vu de ses références !!)»*.

Quatre jours plus tard, le 7 mai, des affichettes signées *L'Union* couvrent tous les quartiers de Reims : *«L'adjoint de Mme Hazan est un faux médecin»*. Dans le quotidien, titre et surtitre s'étalent sur six colonnes : *«L'imposture de l'adjoint au maire. Aissaoui, le médecin imaginaire»*. L'article, signé Philippe Le Claire, revient sur la polémique qui l'oppose à Bellaciao. Ali Aissaoui n'est plus seulement accusé de *«dérapages antisémites»*. Il est également un *«faux médecin»*. *«M. Aissaoui n'exerce pas, ne peut le faire et ne peut se*

prétendre ni docteur ni médecin. Lorsqu'il le fait, il usurpe cet état. Ce qui tombe sous le coup de la loi. A suivre...»

Ce 7 mai, Ali Aissaoui découvre donc que Reims est recouvert d'affichettes le désignant comme imposteur : *«Cela m'a sidéré ! J'ai terminé toutes mes études de médecine, je suis inscrit en thèse et j'ai bénéficié, jusque fin 2007, d'une inscription au conseil de l'ordre départemental de Paris pour effectuer des remplacements. Sur mes contrats avec SOS médecin, il est inscrit "médecin remplaçant". Quand j'ai payé mes cotisations à l'Urssaf, je l'ai fait en tant que médecin...»*

- *«Il est bien un médecin imaginaire»*

Scandalisé, Ali Aissaoui contacte un avocat: ne peut s'appeler médecin qu'une personne ayant passé et obtenu une thèse de doctorat en médecine. Mais de nombreux professionnels – et jusqu'au représentant du Conseil de l'Ordre pour la Marne – ignorent les distinguos en vigueur. Peu importe, *L'Union* a décidé de taper fort, allant jusqu'à suggérer un exercice illégal de la médecine par le *«médecin imaginaire»*. Pour *L'Union*, pas de bonne foi qui tienne : tout comme un opposant à la politique d'Israël est naturellement antisémite, Ali Aissaoui semble naturellement menteur.



Le 8 mai, l'adjoint à la démocratie locale décide de remettre sa délégation à la maire de Reims, qui l'accepte : *«J'ai accepté sa démission d'adjoint à titre provisoire, comme une mesure conservatoire, le temps qu'il se défende en justice de toutes les accusations dont il a fait l'objet.»* Le journal a gagné, il s'est «payé» un élu. Même si le 11 mai, lors d'un conseil municipal, Adeline Hazan (*photo*) exprime son soutien et sa sympathie à Ali Aissaoui.

Deux jours plus tard, le 13 mai, *L'Union* titre à nouveau sur six colonnes *«Il est minuit, "Docteur"» Aissaoui...»*. S'ensuit un article choc : *«Ali Aissaoui est bien un médecin imaginaire. La fin du conte de fées, c'est pour très bientôt, cher "docteur"»...* Le 16 mai, nouvel article et témoignage d'un membre d'une association rémoise: il accuse Ali Aissaoui de s'être servi du tissu associatif comme d'un tremplin politique... De nouvelles *«révélations»* sont promises.

Bilan: un homme poussé à remettre sa délégation d'adjoint, couvert de boue et, depuis la fin mai, embauché... au service des urgences de l'hôpital de Reithel dans les Ardennes. *«Il faut que je gagne un peu d'argent pour payer mon avocat et pouvoir attaquer L'Union en diffamation. En tant qu'adjoint, je gagnais 1500 euros net par mois, trois fois moins qu'en faisant des remplacements de médecine. J'avais fait ce choix de vie en accord avec mon épouse. Ma seule consolation, actuellement, c'est que je n'ai entendu personne remettre en cause le travail que j'ai accompli durant un an à la mairie...»*

Quelle mouche a donc piqué *L'Union* pour se livrer à une telle campagne ? Pour la maire de Reims, le problème n'est pas tant son ex-adjoint Ali Aissaoui que le journal qui l'a attaqué : *«Nous subissons de la part de ce titre des insultes quasi quotidiennes. Et pour peu que je demande un droit de réponse – auquel j'ai droit, mais que je n'obtiens jamais –, je récolte un autre article cinglant expliquant que je n'ai pas le sens de l'humour.»* Selon Adeline Hazan, la ligne éditoriale de *L'Union* a changé avec l'arrivée, en mai 2008, d'un nouveau directeur, Jacques Tillier.

- Jacques Tillier, «Minute» et Jacques Mesrine

«On a senti une réelle inflexion vis-à-vis des élus ou vis-à-vis de n'importe quel type de décideurs. C'est devenu un journal totalement populiste, le problème c'est qu'ils sont en situation de monopole sur la Marne et les Ardennes», dit la maire de Reims. Le nouveau directeur de *L'Union* proteste : *«Je revendique un retour aux fondamentaux du journalisme : les grands reportages, l'enquête, l'investigation.»* Avant de soupirer: *«Il est bien difficile d'être indépendant des pouvoirs financiers que sont les mairies ou les collectivités locales.»*



Étrange personnage que ce nouveau directeur : dans *L'Express* de septembre 79, Jacques Derogy (un autre « père » du journalisme d'investigation) le décrit en *«spécialiste des coups*

*fumants ou fourrés, qui a débuté comme agent subalterne à la DST». Après ces débuts, Jacques Tillier se fait un nom avec sa collaboration à l'hebdomadaire d'extrême droite *Minute*. Lors d'un «piège» qu'il tend à Mesrine pour obtenir une interview exclusive, le traquenard se retourne contre lui et l'«ennemi public n°1» le blesse de trois balles de revolver pour lui «donner une violente leçon».*

Au début des années 1990, Jacques Tillier est nommé à la tête du *JIR (Journal de l'île de la Réunion)* que vient de racheter Hersant. Sa plume acide et son goût des scandales entraînent une nette augmentation des ventes. Pour le site d'information [«linfore»](http://www.linfore.com), le quotidien réunionnais se spécialise, sous sa direction, dans «*les faits divers sordides et les Unes racoleuses*».

Au printemps 2008, le voilà qui débarque à *L'Union* avec quelques journalistes dont Philippe Le Claire. En mars, le quotidien *Les Echos* écrit que le nouveau directeur entend «*muscler la ligne éditoriale pour remonter les ventes*». Un mois plus tard, le journal passe au format tabloïd et une rubrique dominicale intitulée «*Satiricon*» est confiée à Philippe Le Claire. Le 26 avril paraît son premier article «*Comme un remugle de bête immonde*» mettant en cause Ali Aissaoui. Depuis, Jacques Tillier s'est aussi fâché à mort avec le Front national, qu'il a décidé d'interdire de citation dans [les colonnes du journal](#), provoquant la fureur de [Bruno Gollnisch](#) et des militants qui avaient accueilli avec espoir l'arrivée de cet ancien de *Minute*.

Aujourd'hui, Jacques Tillier se réfugie derrière quelques vagues considérations pour justifier le traitement de cette affaire. «*Ce qu'il y a de terrible en France, c'est que quand un journaliste cherche et trouve une affaire, on s'interroge plus sur sa manière de travailler que sur l'affaire qu'il révèle*», dit-il. Facile explication.